

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 22 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (réglementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absent excusé** : PUYRENIER Alain

**Secrétaire de Séance** : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 18

**Votants** : 18



### **Délibération 2023-19 : Affectation des résultats 2022 du budget principal « commune »**

Le Conseil Municipal,  
réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire,  
Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

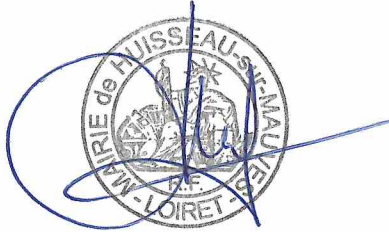
- un excédent cumulé de fonctionnement de 756 977.95 €
- un déficit cumulé d'investissement de 155 287.50 €

Décide à l'**unanimité** d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au budget communal (ligne 002)  
.....481 690.45 €
- Affectation au déficit reporté d'investissement au budget communal (ligne 001)  
.....275 287.50 € en comptabilisant des restes à réaliser en dépenses d'investissement  
(197 000.00 €) et en recettes d'investissement (77 000.00 €)

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En Mairie le 29/03/2023

La secrétaire de séance  
Amélie TOTTEREAU-RETIF



Le Maire  
Jean-Pierre BOTHEREAU

